

GENÈVE, UN PAYSAGE LACUSTRE EN MUTATION

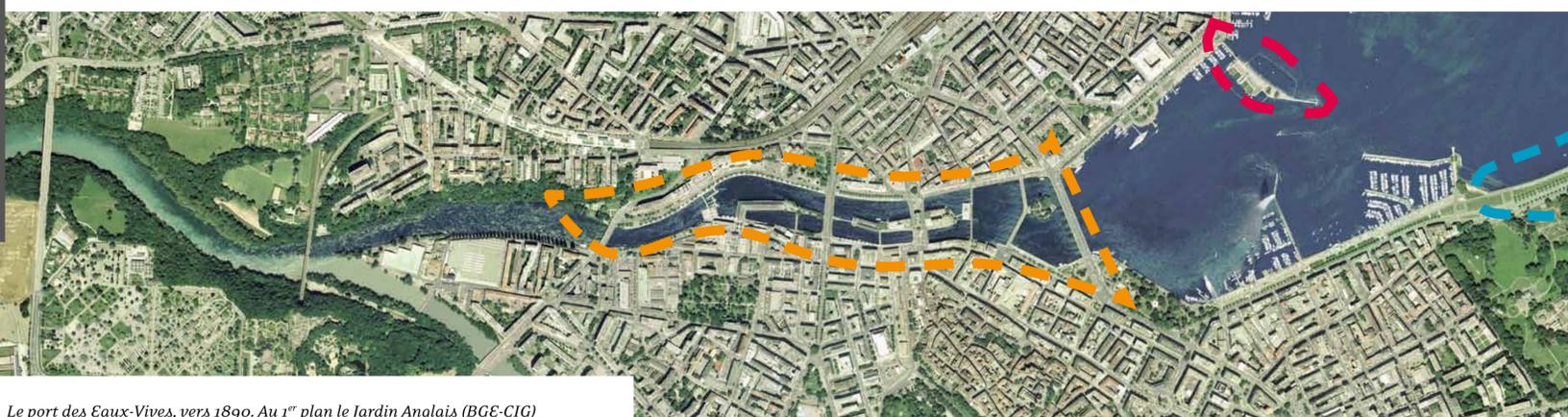
Retour de Shanghai | Exposition universelle 2010
Fête de l'eau aux bains des Pâquis
26 et 27 mars 2011



*« Le paysage n'est pas un objet hérité
d'un passé que l'on ne peut plus changer,
mais une construction sociale au service
des intérêts du présent »*

► Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Bernard Woeffray (2003)
Paysages ordinaires, Pierre Mardaga éditeur, Belgique, p. 21

CONTEXTE



Le port des Eaux-Vives, vers 1890. Au 1^{er} plan le Jardin Anglais (BGE-CIG)

La rade de Genève et le Rhône. Orthophoto (SITG)



Le port des Pâquis, juillet 1923. Au 1^{er} plan des pierres extraites des carrières de Meillerie (BGE-CIG)



RADE EN MOUVEMENT

A partir de trois projets urbains – bains & jetée des Pâquis, Plage Publique des Eaux-Vives (en cours) et Le Fil du Rhône – l'exposition «Genève, un paysage lacustre en mutation» questionne le processus de construction d'un paysage extraordinaire – la Rade de Genève – et donne la parole à celles et à ceux qui en sont les acteurs ou qui l'ont étudié. Les discours ainsi recueillis, juxtaposés, renseignent sur les jeux d'acteurs sous-jacents à la production urbaine – un processus de mobilisation du territoire porté par des acteurs réseau forts, véritables superhéros – et interroge l'eau comme vecteur d'urbanité, comme porteuse de qualité spatiale et génératrice de lien social.

Fil conducteur de notre démarche, l'icône pop du superhéros genevois, incarnée par le danseur Foofwa d'Immobilité, accompagne le visiteur dans son parcours. Porté par l'idéal démocratique du débat public, ce projet a été pensé dès le départ comme un espace de rencontre et d'échange. Pour faire en sorte que les paroles se croisent, se fréquentent, s'éprouvent les unes les autres. A vous, spectateur/acteur, de les mettre en dialogue, de repérer les oppositions ou les convergences. ▶ **David Gaillard, commissaire d'exposition**

DYNAMIQUE PORTUAIRE

La ville de Genève s'est développée en étroite relation avec l'extrémité du lac Léman. Depuis les ponts de l'île sur le Rhône, la cité s'est étendue le long des rives et sur le lac au gré de remblaiements successifs. Cette dynamique urbaine a été soutenue par le déplacement progressif des activités portuaires toujours plus en amont du plan d'eau.

Jusqu'alors dispersés, les ouvrages furent réunis en 1857 au sein d'un port unique réalisé au-devant des quartiers des Eaux-Vives (rive gauche) et des Pâquis (rive droite). Formant une vaste rade, le nouvel équipement comprenait deux quais de déchargement qui se faisaient face, desservis par un bassin fermé au moyen d'un couple de jetées ménageant une passe large de 230 m. A partir des années 1920, avec l'abandon de l'acheminement par voie d'eau de la pierre de construction depuis Meillerie (Haute-Savoie), le port perdit une partie de sa substance utilitaire.

Le projet de plage et de port des Eaux-Vives actuellement à l'étude doit s'articuler autour d'un vaste bassin protégé par un môle d'une longueur totale de 285 m. Entre autres fonctions, il est prévu que cet équipement regroupe les activités encore présentes dans la rade, notamment la pêche et une partie de la navigation de plaisance. Selon une perspective historique, le futur port constituerait ainsi l'amorce d'une nouvelle rade, dont l'achèvement sous-tendrait la réalisation d'un ouvrage de nature identique sur la rive opposée.

▶ **Benedict Frommel, historien**

QUAIS-PROMENADES URBAINES

La Rade de 2010 résulte d'un siècle et demi de patiente construction par étapes et en miroir des deux rives, qui ne s'est pas réalisé sans débats. Dans la partie amont du quai Gustave Ador, la formule du quai rectiligne l'a finalement emporté sur les hypothèses pittoresques formulées par la section genevoise du Heimatschutz au début du XX^e siècle. Quais-promenades urbains largement dimensionnés, paysagisme «Beaux-Arts» avec plates-bandes, pelouses, alignements de platanes et murets, constituent un écran artificiel de grande qualité esthétique, largement investi aujourd'hui par les promeneurs, les joggeurs, les rollers, les cyclistes... ▶ **Leïla el-Wakil, historienne de l'architecture**

PAYSAGE EXTRAORDINAIRE

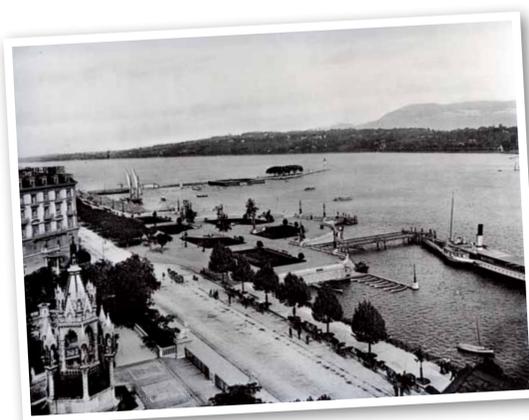
La Rade est un paysage extraordinaire, dans le sens où le site fait l'objet de descriptions scientifiques, historiques, patrimoniales, qu'il est soumis à des contraintes d'aménagement (plan de site), qu'il a été peint, photographié, «cartepostalisé», son image commercialisée fait l'objet d'un important marketing urbain. Il est incontestable. ▶ **Marcos Weil, urbaniste-paysagiste**

Imposition culturelle ?

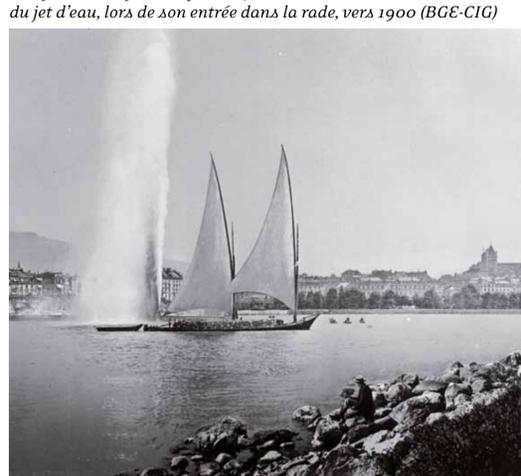
«La protection des paysages exceptionnels mobilise des moyens importants pour constituer des sites en objets experts, officialiser des représentations légitimes et, grâce au soutien des autorités politiques, contraindre les populations concernées au respect de règles spéciales. C'est, à la lettre, une démarche d'imposition culturelle: l'appropriation (relative) d'un territoire par des experts implique, corrélativement, une expropriation (relative) des occupants et usagers du site (...)»

▶ **Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Jean-Pierre Woeffray, Paysages ordinaires, Pierre Mardaga éditeur, Belgique, p.81**

Barque lémanique chargée des pierres de Meillerie, à la hauteur du jet d'eau, lors de son entrée dans la rade, vers 1900 (BGE-CIG)



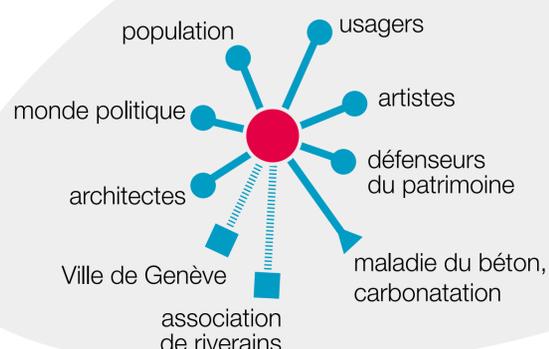
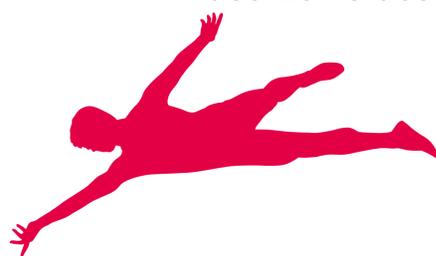
Le quai du Mont-Blanc et le port des Pâquis, carte postale publiée vers 1900 (BGE-CIG)



Le port intra-muros du Commerce, vers 1860. Au 1^{er} plan le bateau à vapeur Italie entre le quai du Mont-blanc et l'île Rousseau (BGE-CIG)

BAINS ET JETÉE DES PÂQUIS

Association d'Usagers
des Bains des Pâquis



Les bains des Pâquis, première génération, vers 1890, construction en bois (BGE-CIG)

DES BAINS MADE IN CHINA?

Incroyable, mais vrai, c'est Le Chinois, alias Charles de Constant (1762-1835) qui, le premier, lança le projet d'installations de bains du lac et du Rhône à Genève en 1827. Auparavant les jeunes gens se baignaient nus et en liberté «surveillée» durant les deux mois d'été. L'utilité, l'hygiène, la nage et la pudeur devaient se combiner avec le plaisir. Les Bains des Pâquis, municipalisé en 1889, construits en bois, puis agrandis pour les femmes en 1906 furent reconstruits rationnellement en béton armé en 1932. ▶ **Armand Brulhart, historien**

EAUX ARMES!

Début des années 80, la rumeur court dans les rues des Pâquis... La Ville de Genève veut démolir et reconstruire les Bains des Pâquis! Les utilisateurs se sentent trahis par un projet qui ne respecte en rien l'esprit des Bains. C'est la mobilisation! En février 1987, les défenseurs des Bains forment une association afin de déposer un recours contre le projet: l'Association d'Usagers des Bains des Pâquis est née (AUBP). Des rencontres avec les architectes et les élus se succèdent. C'est un échec, le Conseil municipal vote le projet en décembre 1987.

L'AUBP décide alors de lancer un référendum. La campagne est financée par les spectacles et les fêtes organisés aux Bains des Pâquis. Toute la ville se mobilise et le 25 septembre 1988, près de 17 000 citoyens, 72% de votants, votent NON à la disparition des Bains. ▶ **AUBP**



Les bains des Pâquis après leur reconstruction en 1932. Ouvert sur la rade et son jet d'eau, l'établissement relève d'une architecture rationnelle. A l'arrière plan, le Salève (BGE-CIG)

DU BON USAGE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET HUMAINES

La restauration fût basée sur les principes suivants: le respect de l'esprit de clarté originel et de rationalité constructive, l'économie de moyen et l'intégration des demandes de l'AUBP (pluralité d'usage). Entre 1992 et 1996, l'application de ces principes s'est matérialisée par: la réparation de tout ce qui était réparable (pieux, structure et plongeois), la substitution de ce qui n'était plus réparable (dalles de la plateformes, bancs en béton), la modulation d'origine comme règle de base, la réorganisation de certains espaces et la transformation de certaines dimensions/fonctions (portiques, accès, cabines, locaux divers), l'introduction discrète d'éléments nouveaux nécessaire à l'équipement technique.

De part et d'autre de la jetée, entre 2001 et 2005, les aménagements réalisés ont permis d'étendre l'accueil pour les baigneurs et promeneurs, soit, côté rade un solarium en métal et bois, côté lac un nouvel aménagement de blocs en calcaire du Jura.

▶ **Marcellin Barthassat, Claude Butty, Gabriele Curonici et Jacques Menoud, architectes** ▶ **Jean-Pierre Cêtre et Jean-Marc Nussbaumer, ingénieurs** ▶ **Collaboration de Carmen Perrin, artiste plasticienne pour la jetée en amont**



Bains des Pâquis, concert de l'aube, 6h30, juillet 2010 (David Gaillard)



Terrasse des bains des Pâquis, fin de journée, juillet 2010 (David Gaillard)



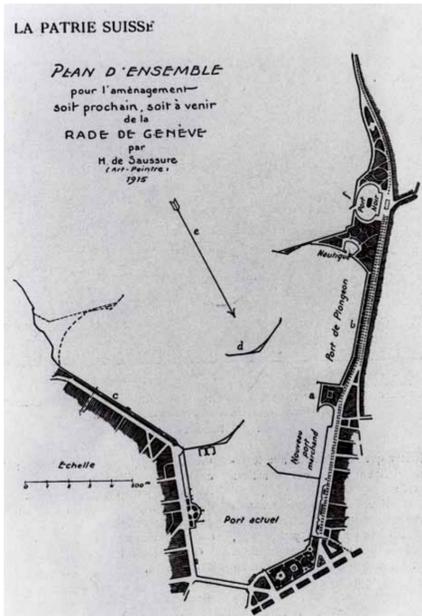
Jetée des bains des Pâquis, après-midi, juillet 2010 (David Gaillard)

COHABITATION DES CULTURES

Les Bains des Pâquis sont comme accrochés à une jetée perpendiculaire aux quais. On y pénètre comme dans une péninsule. Les Bains s'ouvrent comme un monde à part, une oasis en retrait des flux de la ville qui donne hospitalité à tout un microcosme. Leur situation en cul de sac favorise en effet la rencontre et fait se côtoyer, sur une bande relativement étroite de béton qui s'élargit en son cœur, le touriste venu chercher un point de vue inédit, le baigneur venu se plonger dans le lac et se dorer au soleil ou encore l'employé d'une organisation internationale venu se restaurer à la buvette. Cette diversité d'usage se traduit dans les apparences, les «costards cravates» côtoyant les corps à moitié nus, et donne à cette péninsule artificielle un petit air de Babel. ▶ **Luca Pattaroni, sociologue**

NOUVELLE PLAGE DES EAUX-VIVES

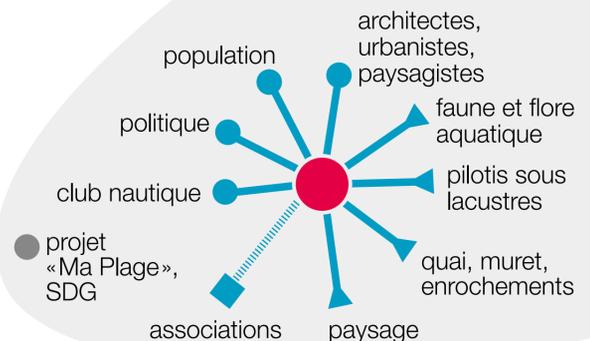
Conseil d'Etat
(pouvoir politique)



Projet d'agrandissement de la rade de Genève par Horace de Saussure, 1915 (OPS)



Le rivage au-devant des Eaux-Vives, un site déjà investi par la baignade, carte postale, publiée vers 1890.



DU PASSE FAIRE TABLE RASE?

Quai promenade

En 1912 un concours pour l'aménagement de promenades et d'un parc au bord du lac, entre le Jardin Anglais et le Port-Noir fut remporté par les architectes Alfred Olivet et Alexandre Camoletti avec un quai-promenade rectiligne supplémentaire au pied des propriétés La Grange et des Eaux-Vives. La manière de composer avec le site naturel suscita d'âpres disputes. Horace de Saussure, peintre et président de la Société d'Art public, proposa un contre-projet «naturaliste» avec «anses et promontoires» qui ne réussit pas à s'imposer.

► **Leïla el-Wakil, historienne de l'architecture**

Obstacles à la baignade

Ce qui frappe dans l'aménagement des quais à Genève c'est la présence continue d'un muret qui isole la promenade (et les promeneurs) du plan d'eau. Que d'acrobaties nécessaires pour pouvoir tremper un orteil dans l'eau! Cet obstacle physique (dicté en partie par les vents dominants) traduit l'esprit d'une ville qui tend de manière obsessionnelle à maîtriser les risques et qui ampute ainsi ses habitants et visiteurs d'un plaisir et d'une liberté: le contact avec l'eau, la baignade spontanée, l'activité ludique et gratuite. ► **Marcos Weil, urbaniste-paysagiste**

PROJET CONTROVERSE

Paysage menacé?

Evidemment, favoriser l'accès au lac pour le plaisir des baigneurs suscite l'adhésion de tous. Mais il est parfaitement inadmissible de combiner, dans la hâte et le secret, le remblaiement du lac avec des déblais de chantiers, en annonçant la création d'un parc sur l'eau et d'une plage de galets, ainsi que d'un nouveau port public. Pour abriter la plage et le port, la digue indispensable d'un demi-kilomètre de long, en amont, serait payée par la Société Nautique de Genève qui dispose à cet endroit, par concession de l'Etat, d'un port et d'un club-house. Ce port privé pourrait alors tripler sa surface. Ces projets, sans consultation populaire aucune, impliquent le comblement de plus de 10 ha de lac et la disparition des activités du port historique de la Rade (batellerie et pêche) qui se retrouverait ainsi «tertiarisé». Disparaîtraient aussi un site archéologique sous-lacustre, la continuité du quai dans son élégante linéarité et le paysage étagé de la rive devant les grands domaines classiques du XVIII^e siècle. Tout cela sans conception d'ensemble des rives urbaines, ni plan directeur.

► **Erica Deuber Ziegler, Action Patrimoine Vivant**

Renaturation ou dénaturation?

Les grands lacs alpins sont fragiles, le WWF s'oppose à la destruction de plusieurs hectares de remblais dans la benne littorale – surface de 0 à 8 m – où le soleil permet la vie floristique et faunistique et dont seul 3% subsistent sur le lac Léman, pour créer un parc en gazon. Le WWF demande un projet modifié du Jardin Anglais à la rampe de Vésenaz avec des accès à l'eau pour une population plus nombreuse, plus diversifiée, tout au long de la rive qui respecte la biodiversité et le patrimoine.

► **Françoise Chappaz, WWF Genève**

SE TOURNER VERS L'AVENIR!

De l'espace pour la ville, ...

En matière de développement urbain, un large consensus se dégage en faveur d'une urbanisation «tournée vers l'intérieur». A Genève, cela se traduit notamment par une densification des quartiers (surélévations et occupation des cours). Ce mouvement devrait s'accompagner d'une mise à disposition de nouveaux espaces publics pour répondre aux besoins d'une population toujours plus nombreuse. Quel paradoxe de constater que ceux qui prônent la densification au nom de la protection du paysage, refusent aux habitants des villes, les espaces qui permettraient de les rendre vi(v)ables!

... et une ville pour ses habitants et visiteurs

Ne faut-il voir dans la transformation de ce site que ce que l'on risque de perdre? Pourquoi ne pas faire le pari de ce que l'on va gagner? Peut-être que le projet pourrait être meilleur ou différent. Au-delà des considérations esthétiques, naturalistes ou patrimoniales, c'est à son usage que l'on pourra juger de sa réussite. Faisons confiance à la capacité de la population à s'approprier un nouveau lieu, à le transformer, à le détourner, à le faire vivre en l'habitant. ► **Marcos Weil, urbaniste-paysagiste**



Enrochements et muret, quai Gustave Ador, juillet 2010 (David Gaillard)

Image de synthèse de la nouvelle plage des Eaux-Vives, 2010, ADR architectes



Image de synthèse du nouveau parc des Eaux-Vives, 2010, ADR architectes

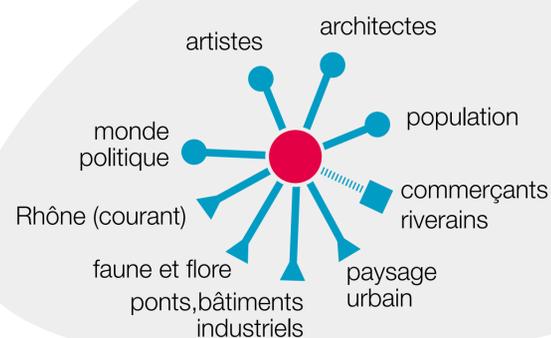
GENÈVE AU FIL DU RHÔNE



Roberto Broggin
Julien Descombes



Genève, une ville construite au bord de l'eau: le lac Léman et son émissaire, le Rhône, véritable colonne vertébrale de la cité, vue aérienne, vers 1990.



FLEUVE EN MUTATION

Le Fil du Rhône est né d'une réflexion sur l'importance de l'espace du fleuve dans la ville de Genève. Ceci au moment où le fleuve était soumis à une profonde modification du système de régulation des eaux et où, simultanément, des mesures étaient prises pour diminuer le flux de circulation au centre-ville. La plupart des anciens bâtiments industriels étaient en outre promis à de nouvelles fonctions. Le réaménagement des bords du Rhône pourrait faire de ce site l'égal des parcs urbains: un vaste espace ouvert dans la ville. ▶ **Julien Descombes, architecte**



Passage flottant du Mont-Blanc, BMV architectes (David Gaillard)



Plate-forme sur l'eau, «amarré» au pont de la Machine, ADR architectes (David Gaillard)



Promenade des Lavandières, «La Barge», Julien Descombes architecte (David Gaillard)

ARTISTES AU POUVOIR?

Promenade et rêverie

«Pour le projet du Fil du Rhône, les termes de la commande se sont trouvés inversés. C'est à l'architecte, puis aux artistes qu'il a invité à travailler avec lui, qu'est revenue l'initiative de définir la nature des projets et d'identifier les sites. D'abord un parcours, un réseau d'espaces publics dans lequel les artistes ont été libres de choisir des lieux, parfois marginaux et décalés.»

▶ **Valérie Muller, historienne de l'art**, *Le Fil du Rhône*, Ville de Genève, 1995, p. 8



Place du Rhône, Massimo Lopreno architecte; sculpture OUI/NON, Markus Raetz artiste (David Gaillard)

A PIED EN VILLE

Passage flottant du Mont-Blanc – une expérience corporelle

Une passerelle comme un passage flottant, comme «une expérience sensible complète et extraordinaire dans un contexte urbain. Corporelle d'abord, puisque nous sommes dans l'eau et que l'échelle du paysage s'en trouve nettement modifiée. Visuelle, car apparaissent des détails de ce milieu aquatique – faune, fore, remous, ombres et éclats de l'eau informe et multiforme. Auditive, en raison de la couverture phonique produite par le tablier du pont – clapotis, résonance des pas sur la coque, répercussion des voix portées par le vent composent cette fois tout un paysage sonore. Olfactive enfin, quand avec la chaleur remontent les parfums de vase et d'humidité.» ▶ **Valérie Mavridorakis, historienne**, «De l'hybridité en architecture», *Passage flottant du Mont-Blanc*, Ville de Genève, 2003, p. 20

Promenade des Lavandières – un parcours au bord de l'eau

«L'aménagement du terre-plein des Lavandières répond tout d'abord à un besoin de clarification de la situation. Le contact avec le fleuve et le cheminement étaient rendus difficiles par tout une série d'obstacles qu'il a fallu supprimer pour permettre la mise en place d'une géométrie simple qui rétablisse des parcours en continuité avec l'eau.»

▶ **Julien Descombes, Carlos Lopez, Valérie Muller**, *Promenade des Lavandières*, Ville de Genève, 2000, p. 3

► Equipe de réalisation

David Gaillard – commissaire d'exposition
Catherine Nussbaumer – scénographe
Virginie Fürst – graphiste
François Schaer – photographe
Foofwa d'Imobilité – danseur
Aline Courvoisier – costumière
Leshan Fan – traducteur
Didier Jordan – imprimeur
Joel Quantin – imprimeur
Patrick Pot, Thomas Reitz, Didier Louvier – menuisiers
Howe Yin Zhao, Nadine Rogivue, Fabian Biedermann – responsables montage
Virginie Roure – responsable transport

► Institutions partenaires

Ville de Genève:
Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports
Bibliothèque de Genève (BGE),
Centre d'iconographie genevoise (CIG)
Etat de Genève, Office du patrimoine et des sites (OPS),
Inventaire des monuments d'art et d'histoire
Fondation Brailard Architectes

► Remerciements

Marcellin Barthassat
Roberto Broggin
Armand Brulhart
Françoise Chappaz
Julien Descombes
Erica Deuber Ziegler
Bénédict Frommel
Valérie Mavridorakis
Valérie Muller
Luca Pattaroni
Leïla el-Wakil
Marcos Weil